

Communiqué

Une entente de 540 000 \$ pour soutenir le développement social en Mauricie

Shawinigan, le 27 mai 2014 – L'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, Emploi-Québec Mauricie et Centraide Mauricie annoncent la signature d'une entente administrative en développement social, entente qui implique un engagement global de 540 000 \$ sur trois ans.

De façon plus précise, l'Agence investit 225 000 \$, la CRÉ 195 000 \$, Emploi-Québec 75 000 \$ et Centraide Mauricie 45 000 \$, dans cette entente qui s'échelonne jusqu'en mars 2017 et qui permettra au Consortium en développement social de la Mauricie de travailler à l'amélioration des conditions de vie des individus et des collectivités, et ce, dans chacun des six territoires de la région.

Le partenariat à la base de cette entente permet au Consortium, depuis sa mise en place en 2000, de compter sur la mobilisation de près de 250 personnes pour assurer la concertation et le réseautage nécessaires au développement social. Avec la nouvelle entente qui s'amorce, ce réseau pourra être mis à contribution afin de renforcer la capacité d'action des communautés, de soutenir le développement des bonnes pratiques en développement social et des meilleures pratiques en travail intersectoriel, et aussi d'encourager la réalisation d'actions concertées répondant aux besoins au niveau territorial et régional.

Plusieurs dossiers sont d'ailleurs déjà sur la table de travail des partenaires qui soutiennent la constitution du Consortium. Mentionnons, entre autres, deux dossiers qui affectent directement les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, celui de la sécurité alimentaire et celui de l'habitation. Ce sont là des exemples de dossiers où le leadership et les interventions concertées des partenaires liés au Consortium peuvent faire la différence et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes défavorisées. Évidemment, plusieurs autres éléments se retrouvent à l'agenda, parmi ceux-là, mentionnons : le transfert de connaissance et l'accompagnement des comités territoriaux, ainsi que la veille en matière de stratégies d'évaluation, de bonnes pratiques en inclusion sociale ou encore d'outils pour favoriser la participation citoyenne. Mettre en valeur et soutenir le développement du potentiel des personnes et des communautés est à la base de l'approche du Consortium.

Pour de plus amples informations sur cette entente et les activités en développement social en Mauricie, consultez le site www.consortium-mauricie.org

-30-

Source : Denise Béchard
Conseillère en communication
CRÉ de la Mauricie
819 691-4969 poste 227
denise.bechard@cre-mauricie.gc.ca

Information : Laura-Kim Dumesnil
Conseillère en développement
Consortium en développement social
819 601-6630 poste 1
lk.dumesnil@consortium-mauricie.org